

## Annexe 5 – Intégration des professeurs des écoles détachés dans le corps des psychologues de l'éducation nationale – spécialité EDA – lors de la constitution initiale du corps (détachés depuis le 01/09/2017)

Année scolaire 2024-2025

Académie :

Affaire suivie par :

Téléphone :

Courriel :

Nombre	Civilité	Prénom	Nom	Date de naissance	Grade au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	Commentaires
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						

Date :

Signature du responsable :

Tableau à retourner le 24 mai 2024 au plus tard au bureau DGRH B2-3 à l'adresse fonctionnelle [integrationpsyendespe@education.gouv.fr](mailto:integrationpsyendespe@education.gouv.fr)